



ANNONCES LÉGALES

➔ Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

LIZO

SAS au capital de 10 000 € porté à 92 000 €
Siège social : 7 Impasse des Aubépins
42170 ST JUST ST RAMBERT
899 199 582 RCS ST ETIENNE

Modification du capital

Du procès-verbal de l'AGE en date du 21/06/2024 et du certificat délivré le 21/06/2024 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 82 000 € par émission de 82 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10 000 € à 92 000 €.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €) ;
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt douze mille euros (92 000 €).

AU PETIT MARCHÉ D'ANNEY

SAS au capital de 3000 €
Siège social: 6 Rue Léon Nautin
42000 ST ETIENNE
909 970 683 RCS ST ETIENNE

Modifications

Le 28 Septembre 2024, il a été décidé le transfert du siège social.

Ancienne mention : 36 rue Victor Grignard
42000 ST ETIENNE.

Nouvelle mention : 6 Rue Léon Nautin
42000 ST ETIENNE.

Il a été également décidé le changement de président :

A été nommé président, M BELHADJ Gibril demeurant 31 rue Virgile 42100 ST ETIENNE en remplacement de M BELHADJ Méziane démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de ST ETIENNE.

Pour avis

MAINTENANCE ET SOUDURE MONTBRISONNAISE**Constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MAINTENANCE ET SOUDURE MONTBRISONNAISE

Sigle : MSM

Forme : SARL

Capital social : 2 000 €

Siège social : 13 rue rivoire, 42600 MONTBRISON

Objet social : Maintenance industrielle Soudure (acier,inox, aluminium,...) Fourniture et pose de tout matériel industriel Achat et revente de tout matériel industriel

Gérance : M. Emilien BLANC demeurant 13 rue rivoire, 42600 MONTBRISON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Gérard DE ZAN, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «OFFICE NOTARIAL DE LA TALAUDIERE», titulaire d'un Office notarial à LA TALAUDIERE, 38 rue Victor HUGO, le 6 mai 2024, enregistré à SAINT-ETIENNE 1, le 13 juin 2024, référence 2024N 00695, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur René GUENDOUZ, époux de Madame Charlotte Isabelle Michelle ROYER, demeurant à SORBIERS (42290) 1067 Bis rue Sapey, A :

Monsieur Paolo LA ROSA, époux de Madame Léa PINATEL, demeurant à LA RICAMARIE (42150) 18 rue Dorian,
Désignation du fonds : fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie sis à SORBIERS (Loire), 2 bis rue de la Flache, connu sous le nom commercial "LE MOULIN DE SORBIERS".

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 5.000€ et au matériel pour 50.000€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'Office Notarial de LA TALAUDIERE (Loire), 38 rue Victor Hugo où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Thibault PENNANEAC'H, Notaire à MONTBRISON (Loire), le 19 septembre 2024, enregistré à ROANNE, le 30 septembre 2024, référence 2024 N 00936, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **LE CONTRE ET SENS**, SARL dont le siège est à MONTBRISON (42600) 4- 6 BOULEVARD LACHEZE, identifiée au SIREN sous le numéro 812020725 et immatriculée au RCS de ST-ETIENNE.

A :
La Société **RLA**, SARL au capital de 1.000,00 € dont le siège est à MONTBRISON (42600) 4 Boulevard Lachèze, identifiée au SIREN sous le numéro 930676457 et immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE

Un fonds de commerce de BAR-RESTAURANT, sis à MONTBRISON (42600) 4 et 6 Boulevard Lachèze, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE CONTRE ET SENS, et pour lequel il est immatriculé au RCS de SAINT-ETIENNE, sous le numéro 812020725.

L'entrée en jouissance a eu lieu rétroactivement depuis le 12 septembre 2024.

Prix : 180.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 129.950,00€ et au matériel pour 50.050,00€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

MAISON DUSSAP

SARL au capital de 111 233 €
porté à 111 234 €
Siège social : 3 Rue du Onze Novembre
42100 ST ETIENNE
880 448 691 RCS ST ETIENNE

Modification du capital

L'AGE réunie en date du 01/10/2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 € par apport en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent onze mille deux cent trente-trois euros (111 233 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent onze mille deux cent trente-quatre euros (111 234 €).

SCI CHUGUET

S.C.I. au capital de 1 000 €
Siège social : SAINT JUST SAINT RAMBERT (Loire) 9 Allée La Forézienne – ZAC des Peyrardes
R.C.S. : SAINT ETIENNE 979 572 831

Modification du capital

Par décision du 29 mars 2024, la société a augmenté son capital social d'une somme de 1 000 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et création de 1 000 000 parts nouvelles de 1 € de valeur nominale. Le capital s'élève à 1 001 000 € divisé en 1 001 000 parts de 1 € entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE.

LA GERANCE

**AVIS**

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés sont informés de la vente de la parcelle de futaie sise sur la Commune de MAROLS (42560), Lieudit "Les Emouloires", cadastrée Section AE numéro 269, d'une superficie totale de 4443 m², moyennant le prix de 1.300 €, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

La provision sur frais à prévoir pour l'acquisition est de 800 €.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle.

Les bénéficiaires du droit de préférence disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage des présentes, pour faire connaître à Me FLAMENT, notaire à SAINT-JEAN-SOLEYMIÉUX, 40 Place Mario Meunier, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions sus-relatés.

Si, toutefois, plusieurs propriétaires contigus préemptaient, c'est le vendeur qui choisira la personne à laquelle il vendra.

MAIRIE ST JUST EN BAS**Aliénation d'un chemin rural****Enquête publique**

La commune a été saisie d'une demande pour aliéner le chemin cadastré, situé sur la parcelle N° AT 105 au lieu-dit Ribes, au profit de Mr Pierre DERORY, exploitant agricole sur la commune de St Just en Bas, aujourd'hui enclavé dans la propriété du demandeur. Ce chemin ne relève plus d'aucun intérêt général.

Le Conseil Municipal a validé ce projet de déclassement de ce chemin rural lors de sa séance du 8 Aout 2024. En application de l'arrêté du Maire de St Just en Bas du 24 Septembre 2024, une enquête publique sur ce projet de cession aura lieu du 30 Octobre au 15 Novembre 2024, à la mairie de St Just en Bas. Les pièces du dossier sont consultables en mairie aux heures d'ouverture au public, et sur le site internet <https://www.stjustenbas.com>.

Le public pourra déposer ses doléances sur un cahier en mairie, ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de St Just en Bas, ou par mail à l'adresse suivante : enquetepublique.cheminribessjeb@gmail.com

Monsieur BREYTON Patrick est désigné comme commissaire enquêteur. Il tiendra une permanence en mairie le 15 novembre 2024 de 14h00 à 16h00 pour recevoir le public.

Le présent avis sera affiché en mairie, et sur le lieu du chemin objet du projet d'aliénation.

Le rapport du commissaire enquêteur sera consultable en mairie à l'issue de l'enquête.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2013, Monsieur Jean-Pierre FROBERT, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-PIERRE-LAVAL (42620) 4 chemin des Bachasses Chez Clément. Né à SAINT-PIERRE-LAVAL (42620), le 12 avril 1948. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à ROANNE (42300) (FRANCE), le 9 juin 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier MANDRET, Notaire au sein de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «OFFICIUM NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à MARCIGNY (Saône et Loire), 1 Place du Prieuré, le 3 octobre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Olivier MANDRET, Notaire à MARCIGNY 71110, référence CRPCEN : 71092, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

E.S.P.

S.A.S. au capital de 180 000 €
Siège social : Immeuble le Diamant
Rond Point Auguste Colonna
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
RCS : SAINT ETIENNE 478 588 403

Clôture de liquidation

Par A.G.E. du 12 septembre 2024, les actionnaires ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation - Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE

LE LIQUIDATEUR

S.C.I. 3 R

S.C.I. au capital de 160 071,47 €
Siège social : FEURS (Loire)
3 rue du Capitole
R.C.S. : ST ETIENNE 385 330 667

Réduction du capital

Par A.G.E. du 10 septembre 2024, les associés ont, à compter du 10 septembre 2024, décidé de réduire le capital social d'une somme de 762,24 €, par voie de rachat et d'annulation de 50 parts de 15,24 € de valeur nominale chacune

Le capital s'élève ainsi à 159 309,23 € divisé en 10 450 parts entièrement libérées
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : ST ETIENNE

LA GERANCE

SCI AC42

Au capital de 1000€
Siège social: 2, rue Pierre Barralon
42000 Saint Etienne
815078811 RCS Saint Etienne

Transfert du siège social

L'AGE du 8/10/24, les associés ont décidé de transférer le siège social au 19, rue Aristide Briand et de la paix 42000 Saint Etienne à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de Saint Etienne

Pour avis

BRASSERIE LE ROBESPIERRE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 1, Rue Robespierre
42100 SAINT-ETIENNE
Siège de liquidation : 285 Montée de Garret
42260 ST MARTIN LA SAUVETÉ
434 959 961 RCS SAINT-ETIENNE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yves BAS, demeurant 285 Montée de Garret 42260 ST MARTIN LA SAUVETÉ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

CAPE GESTION**Avis de constitution**

Par acte S.S.P. du 05.10.2024, il a été constitué la S.A.S. "CAPE GESTION",
Capital : 2 000 €,
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170) 2 rue du Grand Port,
Durée : 99 ans

Objet :
- le conseil, l'étude, la conception, l'organisation, la coordination, la réalisation, la formation et l'assistance technique ainsi que toutes autres prestations de service en particulier dans les domaines suivants :

- l'ordonnancement, le pilotage et la coordination - OPC - de chantiers,
- l'assistance à la maîtrise d'ouvrage - AMO

- l'économie de la construction avec direction des travaux,

- la maîtrise d'œuvre en gestion de projets - MOE,

- d'ensembles immobiliers à usage industriel, artisanal, commercial, libéral, administratif, agricole, d'habitation ou autres ;

- la promotion immobilière sous toutes ses formes ;

- l'activité de marchand de biens ;

- la réalisation de diagnostics immobiliers.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices ou il est réservé à l'usufruitier.

Agrément des cessions d'actions : sont soumis à agrément, les transferts d'actions à des associés lorsque la société comprend plus de deux associés et à des tiers, sauf si la société ne comporte qu'un associé.

Président : M. Julien PROLONGE demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170) 2 rue du Grand Port,
Immatriculation de la société au R.C.S. de SAINT-ETIENNE.

Pour avis et mention

BBM 41022

EURL au capital de 200 000 €
Siège social est à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire) 4 Avenue Jean Mermoz
R.C.S. : SAINT ETIENNE 849 290 812

Modification du capital

L'associé unique en date du 29 mars 2024, de la société a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 80 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et élévation de la valeur nominale des parts à 1,4 €. Le capital s'élève à 280 000 € divisé en 200 000 parts.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S.: SAINT ETIENNE.

LA GERANCE

TEC

S.A.S. au capital de 150 000 €
Siège social : Pulchère
CHAZELLES SUR LYON (Loire),
RCS : SAINT ETIENNE 504 481 656

Clôture de liquidation

Par A.G.E. du 19 septembre 2024, les actionnaires ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation - Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE

LE LIQUIDATEUR

**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES****Appel à candidatures**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 24 0167 01 : superficie totale : 13 ha 11 a 65 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : POUJILLY-SOUS-CHARLIEU (1 ha 13 a 95 ca) - 'SORILLARD EST' : A-462-463. SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU (11 ha 97 a 70 ca) - 'GODY' : B-580-581 - 'SORILLARD' : B-692-722-792-793. Zonage : POUJILLY-SOUS-CHARLIEU : A - SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU : A. Occupation : Occupée

AS 42 24 0181 01 : superficie totale : 73 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcelle : SAINT-JUST-EN-CHEVALET (73 a 00 ca) - '1075 CHE DE LA PILONCHERIE' : C-693. Zonage : RNu. Occupation : Libre

AS 42 24 0147 01 : superficie totale : 60 a 60 ca dont 32 a 81 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : CHAVANAY (60 a 60 ca) - 'BOISSEY' : B-1621-1622. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 26/10/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.